

examinant le dossier, on voit, en premier lieu, une lettre de M. E.-N. Dumas, en date du 25 septembre 1930, demandant d'être nommé à cette position, avant l'enquête et avant la démission du maître de poste. Le 24 janvier 1931, M. C.-E. Dubé transmet la plainte de Voisine contre Landry à l'honorable ministre des Postes—le même Voisine qui a été nommé maître de poste plus tard. Le 11 février 1931, on trouve un affidavit d'Antoine Landry, maître de poste du temps, déclarant qu'il ne s'était pas mêlé du tout de politique. Le 27 février 1931, M. Green, le surintendant du district postal, malgré toutes ses bonnes dispositions et sa volonté de plaire à ceux qui détiennent le patronage dans le moment, écrit au ministre comme suit:

(Traduction)

Le surintendant du district a raison de croire que ces circulaires ont été traitées de la façon régulière au bureau de livraison.

(Texte)

Maintenant, voyons l'enquête. Voisine rend son témoignage:

En juin ou juillet 1930, on a reçu deux circulaires signées par M. Jean-François Pouliot, candidat libéral. Ces deux circulaires étaient en faveur du parti libéral et de M. Pouliot et étaient intitulées "Bienvenue à M. Bennett et l'Industrie laitière". Ces deux circulaires ont été placées dans mon casier au bureau de poste à des intervalles différents. M. Antoine Landry se trouvait le maître de poste à cette époque. Durant la dernière lutte, j'ai vu MM. Pouliot et Landry ensemble. Je ne sais pas ce dont ils parlaient.

J'allais justement porter les circulaires pour lesquelles j'ai payé un demi-sou chacune, suivant la loi.

Durant la dernière lutte, en 1930, M. Landry était dans le bureau de poste avec M. Théophile Leclerc. Je suis entré. M. Landry tenait le journal *Le Saint-Laurent*. Sur ce numéro, M. Pouliot avait donné le montant des argents obtenus par lui depuis qu'il était député. M. Landry, après en avoir donné le détail à M. Leclerc, a dit que M. Pouliot s'il avait des défauts, mais que c'était le meilleur homme qui avait pu obtenir autant d'argent pour le comté.

C'est peut-être exagéré, mais je ne crois pas que ce soit un crime de tenir un langage semblable.

L'hon. M. LAPOINTE: C'est vrai.

M. POULIOT:

Je ne connais pas si une personne a droit de déposer des circulaires moyennant paiement. À ma connaissance, plusieurs ont eu de ces circulaires. Lorsque j'ai vu MM. Pouliot et Landry, c'était entre le bureau de poste et l'église. J'ai vu M. Pouliot parler et saluer d'autres personnes. Il n'y avait que MM. Leclerc et Landry au bureau de poste. Je n'ai pas eu connaissance que M. Landry ait lu les articles de Charles-Eugène Dubé.

J.-B. Voisine.

[M. Pouliot.]

M. Théophile Leclerc: Je ne me rappelle pas avoir parlé de politique avec M. Antoine Landry au bureau de poste. Je suis son beau-frère.

Comme je l'ai expliqué hier au comité, il a commencé par nier qu'il ait été question de politique entre M. Landry, son beau-frère, et lui-même, mais finalement le commissaire lui a demandé: "Est-ce que vous vous souvenez qu'il en a été question?" Il a répondu: "Je ne me souviens pas." Il répondait au commissaire en employant les expressions contenues dans la question qui lui était posée.

M. E.-N. Dumas, qui était candidat, celui qui a présenté la première demande pour cette position, déclare:

Je n'ai pas eu connaissance que M. Antoine Landry ait fait de la partisanerie politique.

Je cite le rapport de la preuve rédigé par le commissaire-enquêteur.

Philéas Roy—maire, chef conservateur de la paroisse: Je n'ai pas eu connaissance que M. Landry ait fait de la partisanerie politique.

Eugène Nadeau: J'ai eu une circulaire de Pouliot dans ma case, c'est tout ce que j'ai eu. Je n'ai pas eu connaissance qu'il ait fait de la partisanerie politique.

Maxime Michaud: Je n'ai pas eu connaissance que M. Landry ait fait de la partisanerie politique.

Robert Beaulieu: Monsieur Antoine Landry était officier rapporteur en juillet 1930. Le poll était chez lui. À part de cela, je n'ai pas eu connaissance que M. Landry ait fait de la partisanerie politique.

Dominique Côté—un autre candidat à la position: Je n'ai pas eu connaissance que M. Landry ait fait de la partisanerie politique.

Ernest Caron: Je n'ai pas eu connaissance que M. Landry ait fait de la partisanerie politique.

Mademoiselle Maria Lévesque—elle était servante chez Landry: Je n'ai jamais eu connaissance que M. Landry ait fait de la partisanerie politique.

Tout ce qu'il y avait, c'était le témoignage de maître Voisine.

Le 15 juillet 1931, le ministre des Postes soumet un mémoire au Gouverneur général en conseil pour demander que le maître de poste Landry soit démis. Il est démis par le décret du conseil 1994, le 18 août 1931. Le 7 septembre 1931, M. Omer Bouchard envoie au ministre des Postes une requête signée par 95 conservateurs de la paroisse de Notre-Dame-du-Lac, demandant la position. Ces gens-là se disaient que...

M. le PRESIDENT: Adopté?

M. POULIOT: Non, pas si vite que cela.

M. le PRESIDENT: Je demande pardon à l'honorable député, je croyais qu'il avait terminé ses remarques.

M. POULIOT: Je montre la meilleure volonté possible; j'avais une vingtaine de cas